

ET LA LUMIÈRE FUT... OPTIMISÉE !

L'ÉCLAIRAGE EST UNE PROBLÉMATIQUE IMPORTANTE POUR UN TERRAIN DE GRAND JEU. SA GESTION N'EST PAS TOUJOURS ÉVIDENTE. PARMI LES SYSTÈMES QUI EXISTENT, LA SOCIÉTÉ **HORUS PROPOSE TOUTE UNE GAMME D'AUTOMATISMES FAVORISANT L'OPTIMISATION DE L'ÉNERGIE ET UNE GESTION TRÈS AUTONOME.** ▶



Illustration à Larmor-Plage de l'éclairage double avec le stade et l'arrivée de l'athlétisme, servant de préavis, en milieu de mât.

Deux villes utilisatrices interrogées, Vaulx-en-Velin (69) et Larmor-plage (56), souhaitaient un système d'éclairage économe et programmable. « C'était vraiment une nécessité pour nous étant donné qu'avant, notre éclairage était médiocre : nous avions seulement deux mâts de 32 m pour éclairer deux terrains et des réflecteurs très vétustes », indique Thierry Carlin, gérant des équipements sportifs de Vaulx-en-Velin. C'est un bureau d'études qui leur a parlé de cette solution.

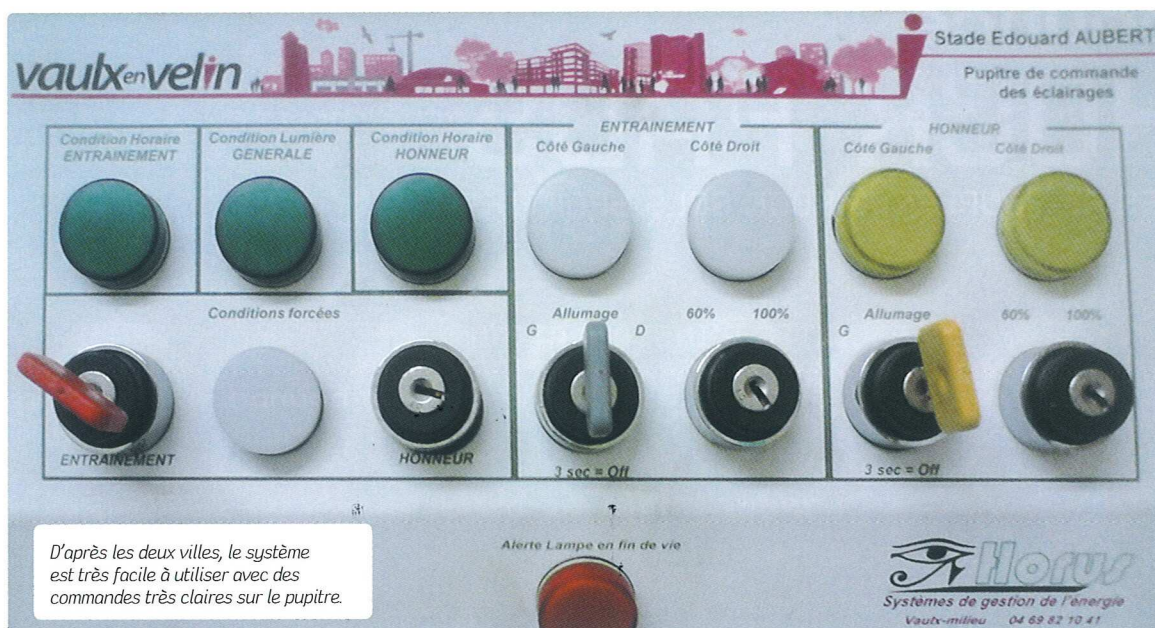
Un système très simple

Ce système de gestion de l'éclairage possède de nombreux avantages : améliorer le service aux usagers, optimiser l'énergie et donc chasser le gaspillage, allonger la durée de vie des lampes... De plus, d'après les deux villes, il est très facile à utiliser avec des commandes très claires sur le pupitre. « L'installateur vient mettre en place le système, le paramétrage est réalisé par réglage interne au coffret, puis il règle la sonde photométrique, pour mesurer l'éclairement exact du site, il donne quelques consignes de base, des conseils et une notice est fournie pour les compléter. Par la suite, il y a même la possibilité d'effectuer des mises à jour pour bénéficier

de fonctions supplémentaires », indique Dominique Paquier de la société Horus. « Les trois gardiens du site ont bénéficié d'une bonne formation puisque depuis octobre, nous n'avons toujours pas eu de problème. L'éclairage en hiver s'est déroulé sans problème », ajoute Thierry Carlin.

Une gestion de l'éclairage personnalisée

L'avantage principal du système est sans aucun doute la gestion de l'éclairage qui est réalisée directement par une personne désignée, le gardien ou un agent municipal dans la plupart du temps. En effet, en fonction de l'utilisation du terrain dans la journée, c'est lui qui programme les heures où l'éclairement du terrain sera autorisé en fonction du niveau d'éclairement. En dehors, si par exemple l'entraîneur essaye de déclencher le système, rien ne se mettra en marche. Le niveau insuffisant d'éclairement est donné grâce à la sonde photométrique positionnée sur un des mâts ou sur la tribune. « Cette programmation de l'éclairage dans la journée est vraiment très pratique car le gardien peut effectuer d'autres tâches au moment de l'entraînement. En plus, nous ne souhaitons pas que les utilisateurs éclairent le terrain quand ils le souhaitent. Le pupitre se trouve dans le bureau du gardien et c'est lui qui gère tout. Il est donc »▶▶



D'après les deux villes, le système est très facile à utiliser avec des commandes très claires sur le pupitre.

» possible de différer le démarrage de l'éclairage et ainsi palier à une absence éventuelle de l'agent », déclare le gérant des équipements sportifs de Vaulx-en-Velin.

Pour compléter l'encadrement de la consommation, à l'heure dite, le terrain s'éteint. Mais pour ne pas créer de situation de risques ou de contraintes sur les sportifs, un éclairage de préavis indique que le système va s'éteindre dans quelques minutes. Autre fonction : le parking et les vestiaires peuvent rester éclairés, le temps que les joueurs partent. De plus, il est possible de différencier deux types d'éclairage : un pour les entraînements et l'autre pour la compétition.

Par ailleurs, en cas de changement de dernière minute, il est bien évidemment possible de modifier la programmation, en l'enlevant, à l'aide d'une clé spécifique donnant les droits d'utilisation. Ce changement, comme le paramétrage des horaires, peuvent aussi s'effectuer à distance via internet.

« CE SYSTÈME NOUS CONVIENT PARFAITEMENT CAR NOUS NE SOUHAITIONS PAS QUE LES UTILISATEURS ÉCLAIRENT LE TERRAIN SANS CONTRÔLE ».

Un système qui s'installe dans l'existant

Les coffrets se posent facilement sur des sites existants, très souvent sans modification et sans génie civil. Pour les sites complexes, les liaisons de commandes peuvent également se faire par liaison radio (ce qui a été le cas sur la modernisation du site de Vaulx-en-Velin), toujours pour ne pas générer de coûteux frais de génie civil. Pour limiter les coûts, il est même possible d'intégrer le système dans

les armoires existantes. À Larmor-Plage, qui l'utilise aussi pour éclairer la piste d'athlétisme se trouvant à côté du terrain, le matériel n'a pas été livré en coffret, mais « en kit » et c'est l'installateur qui l'a intégré dans l'armoire de commande existante sans rien bouleverser. Cette technique permet de gagner de l'argent et de ne pas accumuler les armoires électriques. « Nous l'avons installé depuis deux ans et nous n'avons pas de retours particuliers, ce qui est positif car généralement on sait très bien nous le dire lorsque cela ne fonctionne pas », indique Philippe Chartier, directeur des services techniques de la ville.

Des économies non négligeables

Terminé les allumages alors qu'il fait encore jour, et on éteint à l'heure ! Le système permet de réaliser d'importantes économies. Mais de plus on peut allumer par demi-terrain et utiliser un éclairage différencié pour les entraînements et la compétition. Intégré également, l'allumage désynchronisé : le premier côté allumé temporise l'allumage du deuxième côté de cinq minutes, afin de limiter la pointe de courant à l'allumage, et en outre, un voyant indique la fin de vie des lampes, cette durée peut être ajustée à la réalité du site. « Nous n'allons pas pouvoir comparer les économies réalisées précisément car le système d'éclairage que nous avions auparavant n'était pas du tout de bonne qualité. Il n'y aurait pas de comparaison possible. Mais désormais nous avons 150 lux par terrain, nous réalisons des économies, c'est évident », avoue Thierry Carlin.

Des systèmes évolutifs et évolués

Des fonctions nouvelles sont proposées régulièrement, et les systèmes en place peuvent être facilement mis à niveau. Également disponible dans la gamme, des fonctions de gestion de l'éclairage de sécurité, simple ou sauvegardé (contrainte ERP), de variation continue de la puissance, de pilotage par internet et télégestion multi-sites. ■

1 Ce système permet de programmer à l'avance l'éclairage du terrain en termes d'horaire et en fonction du niveau d'éclairage, et évite tout gaspillage.

2 La mise en place est simple et réalisée par l'installateur qui programme le système puis règle la sonde photométrique.

3 Ce système permet la mise en place d'un allumage désynchronisé, un éclairage « match ou entraînement » et un voyant indique la fin de vie des lampes.